

## Compte rendu

### Réunion du CCQ du Rhodon

03/02/2022 à 20h00 à la mairie

**Objet :** Avancement des projets et sollicitations des représentants du Rhodon

<b>Présents :</b>	Dominique DUFRASNES(DD)	CM Adjoint aux CCQ et aux liaisons douces
	François RICHARD	CM Délégué chargé de la Transition Ecologique et de la Cuisine Centrale Référent CCQ pour le Rhodon et rédacteur du CR
	Dominique BAVOIL	Maire (participation partielle à la réunion)
	Yves CHABRILLAC	Association AHQR
	Thierry AUGER	Association AHQR
	Luc BERGE	Association AHQR
	Françoise BRUNET	Association AHQR
	Alain BOSSU	Association ASL
<b>Excusés :</b>	Monique DANTAN	
	KELHAOUZANI	

## 1. Rappel sur les comptes rendus.

L'AHQR en préalable à la réunion souhaite comprendre par quel processus sont établis les comptes rendus de réunion CCQ. En effet après avoir émis des remarques sur le CR n°2 de la mairie reçu déjà très tardivement, il a été surpris de ne recevoir aucune réponse à ses remarques et de voir apparaître sur le site de la mairie encore une autre version.

DD admet que compte tenu de la charge de travail, le suivi du CR n°2 n'a pas été optimum et que cela ne devrait plus se reproduire.

## 2. Avancement des projets de la mairie :

### 2.1. Expérimentation d'une liaison douce sur la rue Ditte

Une phase de test doit être réalisée courant 2022 avec mesure des reports de trafic avant de décider le sens de la circulation automobile et de la mise en œuvre définitive de la liaison douce sur la rue Ditte.

Une réfection du chemin de la Glacière est également prévu pour rendre le circuit gare RER – Lycée de la Vallée sûr.



## 2.2. Nouvelles liaisons douces .

DD indique que d'autres liaisons douces sont à l'étude dans le cadre du schéma directeur Directeur Cyclable de la CCHVC. (notamment la réfection d'une liaison partant du virage à angle droit de la rue de Port Royal pour rejoindre Milon la Chapelle).

D'autre part une liaison cyclable partant de la ferme de Coubertin vers l'école Piaget est en cours d'étude avec Chevreuse.

## 2.3. Réfection du chemin de la Butte aux Buis

Cela devrait être fait en 2022. La suppression du château d'eau est aussi en cours de discussion avec Suez.

## 2.4. Visite du quartier du Rhodon :

Il est proposé la date du 26 mars à 14h30 pour la visite à pied du quartier pour faire un état visuel des améliorations à apporter. Rendez-vous à 14h30 au square de la Chouette.

## 2.5. Expérimentation de trottinettes en libre service :

Saint Rémy les Chevreuse et Chevreuse ont décidé d'expérimenter ensemble ce service de mobilité douce pour le « dernier kilomètre ». Les modalités de ce service dont l'opérateur sera choisi au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 sont telles que :

- L'abandon de ces trottinettes n'importe où n'est pas possible
- La limitation de leur vitesse sur certaines zones est possible
- L'interdiction à certaine zone est également possible
- L'obligation de la restituer à des endroits balisés fait partie du service. Si la trottinette est déposée en dehors des aires balisée, la facturation à la minute se poursuit.
- La recharge de ces véhicules ainsi que la bonne répartition de ceux-ci sur les différentes zones de parking sont à la charge de l'opérateur ;
- Un casque avec charlotte individuelle est intégré au véhicule.

## 2.6. Expérimentation de la voiture autonome :

Une phase de test en conditions réelles avec des utilisateurs triés est prévue prochainement.

Ces voitures circuleront sur des trajets définis comme A/R le Collège Pierre de Coubertin – la Gare du RER et ce de manière régulière. Une extension vers d'autres destinations est prévue à plus ou moins brève échéance.

# 3. Demandes du CCQ du Rhodon

## 3.1. Installation d'un bac à verres dans la Rhodon :

Après avoir évoqué plusieurs localisations possibles, il apparaît que la plus réaliste se trouve au croisement de la rue Port Royal et la route de Milon à coté de l'arrêt de bus. Une étude un peu plus approfondie sera faite en particulier sur le foncier accessible avant de le soumettre au SIOM

*Action mairie: regarder la faisabilité de l'installation d'un bac à verres à cet endroit*



### 3.2. Réfection des trottoirs du Rhodon:

Une priorisation des trottoirs à refaire sera établie après la visite à pied du quartier (26 mars 2022).

Le Maire indique qu'il serait possible de prévoir la réfection ( chicane de ralentissement, trottoirs, marquage... ) de deux rues par an selon les travaux à réaliser.

Concernant le marquage, M. le Maire a demandé qu'il y ait deux campagnes de marquage cette année.

Rue BOILEAU : tous les bacs à fleurs seront retirés. Selon la manière dont le trafic s'établit, il pourrait être installé par la suite des chicanes de ralentissement.

Commentaire AHQR : L'AHQR souhaite que ce projet soit communiqué au CCQ en amont de sa L'AHQR s'inquiète du risque de vitesse accrue de certains automobilistes.

Rue Jean DARBOUX, une deuxième tranche de réfection de la voirie des trottoirs sera réalisée en 2022.

Commentaire AHQR : L'AHQR souhaite que ce projet soit communiqué au CCQ en amont de sa réalisation.

### 3.3. Stationnement abusif et illégal

M. le Maire accepte le principe d'une campagne de sensibilisation des habitants du quartier du Rhodon sur le stationnement abusif et illégal, notamment sur les trottoirs, caractérisé en particulier rues du Dr Bourdon, Ravel, Beauséjour, Darboux... . Et qui se développe de plus en plus rue Lamartine. La Police Municipale se chargera de cette sensibilisation.

### 3.4. Usage du budget alloué par la commune à la CCQ du Rhodon :

Il est proposé de regarder ce qui pourrait être rajouté au square de la Chouette.

### 3.5. Divers :

- En haut de la rue du docteur Bourdon, les voitures qui viennent de Saint Lambert par la route de Milon coupent un peu trop systématiquement le virage. Il serait bien qu'une signalisation horizontale sécurise ce croisement. Le marquage serait à réaliser sur la départementale et donc avec l'accord du Département.

Commentaire AHQR : cette demande a déjà été formulée depuis le premier CCQ. Monsieur le Maire s'est tenu de cette répétition ,engagé à ce que ce soit pris en compte dans les meilleurs délais. A noter qu'il n' y a de plus aucun passage piéton à cet endroit pour sécuriser leur traversée.

- Les limitations de vitesses entre la rue Lamartine, la rue des écoles et le croisement qui les relie pourraient être simplifiées en uniformisant l'ensemble à 30 Km/h.
- Rénovation des sentes et des escaliers pour les rendre plus sécurisés.

Commentaire AHQR : Il est souhaité qu' elles soient. sécurisées...et agréables.



- L'accès intérieur aux équipements de l'Ecole Jean Moulin n'est plus possible pour les associations. Un recours peut se trouver auprès de l'OASIS qui met à disposition un local le long de la rue de Port Royal. Cette démarche reste de la responsabilité des associations.